PROCEDURE DE SOUSCRIPTION – FIP 123 FRANCE OPPORTUNITES

Pour souscrire au FIP 123 France Opportunités, suivez le mode d'emploi ci-dessous:

Le dossier de souscription

- Complétez et signez le bulletin de souscription dans les cases indiquées pour le souscripteur
- Indiquez sur le bulletin de souscription les frais convenus avec votre conseiller
- Cochez sur le bulletin la case correspondant au cadre fiscal souhaité : IR ou ISF

Liste des documents à envoyer

- Le bulletin de souscription dûment rempli et signé
- Le questionnaire de connaissance client complété et signé
- Un chèque à l'ordre de « FIP123 France Opportunités »
- Une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport)

N'oubliez pas de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur.

ENVOYEZ CES DOCUMENTS A

K&P FINANCE
8 Rue de l'Arcade
75008 Paris

K&P FINANCE est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous fournir toute information sur rendez-vous ou par téléphone au 01 42 56 60 00.

QUESTIONNAIRE DE CONNAISSANCE CLIENT

Ce questionnaire permet d'évaluer l'adéquation et le caractère approprié de votre investissement dans un FIP ou un FCPI au regard de vos connaissances et de votre expérience en matière d'investissement ainsi que de votre situation financière et de vos objectifs. Ces informations sont nécessaires à notre démarche de société de gestion de portefeuille, conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à l'ensemble des questions ci-après.

→ SOUSCRIPTEUR

Nom : _____	**Nom de jeune fille :** _____
Prénom : _____	**Date de naissance :** _____

→ VOTRE PATRIMOINE

❶ Ma situation professionnelle : ☐ Actif ☐ Retraité ☐ Sans activité

❷ Mon patrimoine se compose de la manière suivante :

a) Estimation du montant de vos actifs :

Immobilier : _____ **€**	**Financiers :** _____ **€**

b) Pourcentage de vos actifs financiers investi en capital-investissement (FCPI, FIP, Holding, SCR y compris avec l'investissement que vous envisagez de réaliser) : _____**%**

TEST 1 VOTRE SITUATION FINANCIÈRE

Veuillez cocher ci-dessous les cases correspondant à vos réponses :

❶ **L'investissement dans le Fonds me permettra de bénéficier de la réduction fiscale suivante (une seule réponse possible) :**

☐ Réduction de mon ISF (3 points) ☐ Réduction de mon IR (3 points) ☐ Aucune réduction (0 point)

❷ **Par rapport à mes actifs financiers, ma part « capital-investissement » se situe (cf. Question 2-b) :**

☐ Entre 0 et 5% (3 points) ☐ Entre 5,1% et 15% (1 point) ☐ Au-delà de 15,1% (0 point)

Résultat du TEST 1

Chacune de vos précédentes réponses vous attribue un nombre de points, veuillez indiquer la somme	_____

Si votre résultat au TEST 1 est inférieur ou égal à 3, nous vous informons que les caractéristiques du Fonds ne semblent pas convenir à votre situation financière.

Les informations communiquées dans ce questionnaire, qui sont destinées et à l'usage exclusif de 123Venture, sont couvertes par le secret professionnel. Afin d'assurer la conservation de ces informations, celles-ci font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à 123Venture - 94 rue de la Victoire - 75009 Paris. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

TEST 2 VOTRE PROFIL INVESTISSEUR

Veuillez cocher ci-dessous les cases correspondant à vos réponses :

❶ **Parmi les instruments financiers ci-dessous, j'ai réalisé des transactions sur (plusieurs réponses possibles) :**

☐ SICAV & FCP (1 point)
☐ Actions (1 point)
☐ Marchés étrangers (1 point)
☐ Placements à risques / Instruments dérivés (1 point)

❷ **En général, je privilégie les placements (une seule réponse possible) :**

☐ Dynamiques (2 points)
☐ Sécuritaires (1 point)
☐ Équilibrés (1 point)

❸ **Êtes-vous informé que l'investissement dans le Fonds présente des risques de pertes en capital et doit être envisagé sur un horizon de 6 à 9 ans ?**

☐ OUI (2 points)
☐ NON (-3 points)

Résultat du TEST 2

Chacune de vos précédentes réponses vous attribue un nombre de points, veuillez indiquer la somme	_____

Si votre résultat au TEST 2 est inférieur ou égal à 3, nous vous informons que les caractéristiques du Fonds ne semblent pas convenir à votre situation financière.

BILAN DE VOS TESTS

Veuillez cocher ci-dessous les cases correspondant au bilan des deux tests précédents

❶ ☐ **J'ai toujours apporté les réponses souhaitées et mes réponses n'ont généré aucune alerte. (Merci de signer et dater le questionnaire)**

❷ ☐ **J'ai apporté les réponses souhaitées et mes réponses ont généré une ou deux alertes ;**
❸ ☐ **Je n'ai pas souhaité répondre à tout ou partie des questions posées.**

Si vous souhaitez néanmoins investir dans le Fonds, merci de bien vouloir dater et signer le questionnaire client, précédé de la mention manuscrite suivante : « *Je prends acte du fait que conformément à la règlementation en vigueur, 123Venture n'est pas en mesure de me conseiller pour cet investissement. Dès lors, j'agis en tant qu'investisseur autonome. Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble de la documentation relative au Fonds, en avoir compris les caractéristiques et prendre mes décisions en conséquence* ».

Mention manuscrite si nécessaire

_____
_____
_____
_____
_____

Date_____/_____/_____ **Signature**

FIP 123France Opportunités

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Fonds d'investissement de Proximité / Article L.214-31 du code monétaire et financier
Code ISIN Parts A : FR0012891463 / Agrément AMF n°FNS20150031 du 15/09/2015

123VENTURE

1. Identification du Souscripteur

Déjà client 123Venture ? ☐ Oui ☐ Non >>>

	Souscripteur	Co-Souscripteur
☐ M. ☐ Mme ☐ M. ou Mme	**Nom**	
	Nom de naissance	
	Prénom	
	Né(e) le	
	A Dép	Dép
Joindre obligatoirement la copie d'une pièce d'identité de chaque souscripteur.	**Nationalité**	
	Tel	
	E-mail	
	Adresse Fiscale	
	Code Postal Ville	

Attestation de résidence fiscale

	J'atteste que je suis résident fiscal de	
	J'atteste que je suis citoyen américain	☐ OUI ☐ NON
	Indiquez votre code NIF si oui :	Indiquez votre code NIF si oui :
Je certifie sur l'honneur que les éléments figurant sur la présente « attestation de résidence fiscale » sont exacts et conformes à la réalité.	Fait à : _____ Le : ____/____/____ **Signature**	Fait à : _____ Le : ____/____/____ **Signature**

2. Engagements du Souscripteur

>>>

Je reconnais avoir acquis des parts du FIP 123France Opportunités (ci-après dénommé le « Fonds ») sur ma seule initiative, en l'absence de tout démarchage bancaire et financier tel que défini à l'article L.341-1 du Code Monétaire et Financier.

Cochez l'une des cases ci-dessous (il n'est pas possible de cocher les deux cases. Un investisseur qui souhaite bénéficier de la réduction d'Impôt sur le Revenu et de la réduction d'Impôt de Solidarité sur la Fortune devra faire 2 souscriptions distinctes et donc remplir 2 bulletins de souscription différents)

☐ Réduction d'Impôt sur le Revenu

Je déclare vouloir bénéficier de la réduction d'IR prévue à l'article 199 terdecies-0 A du Code général des impôts et, en conséquence : (i) je déclare être redevable de l'Impôt sur le Revenu ; (ii) je m'engage à conserver ces parts pendant 5 ans à compter de la souscription ; (iii) je déclare être informé(e) que la réduction d'IR est plafonnée à 4 320 euros pour un contribuable marié ou pacsé et soumis à une imposition commune et à 2 160 euros pour un contribuable célibataire (pour plus de détails voir Note fiscale non visée par l'AMF).

☐ Réduction d'Impôt de Solidarité sur la Fortune

Je déclare vouloir bénéficier de la réduction d'ISF et de l'exonération d'ISF prévues aux articles 885-0 V bis et 885 I ter du Code général des impôts et, en conséquence : (i) je déclare être redevable de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune ; (ii) je m'engage à conserver ces parts jusqu'au 31 décembre de la 5ème année suivant leur souscription ; (iii) je déclare être informé(e) que la réduction d'ISF est plafonnée à 18 000 euros par an et par foyer au titre de la souscription de parts de FCPI et FIP (pour plus de détails voir Note fiscale non visée par l'AMF). Par ailleurs, je reconnais avoir été informé(e) que la souscription au Fonds offre une exonération d'ISF à hauteur de la quote-part de l'actif du Fonds qui sera investie dans des sociétés éligibles conformément aux dispositions de l'article 885 I ter du CGI.

Exonération d'Impôt sur le Revenu des produits distribués par le Fonds et des plus-values réalisées lors de la cession ou du rachat des parts du Fonds

Je déclare vouloir bénéficier de l'exonération d'IR prévue à l'article 150-0 A et 163 quinquies B du Code général des impôts et, en conséquence :

- → j'opte pour le remploi des produits ou avoirs qui me seraient éventuellement distribués par le Fonds pendant un délai de cinq (5) ans suivant la fin de la période de souscription des parts A ;
- → je certifie être fiscalement domicilié(e) en France ;
- → je m'engage à ne pas détenir, directement, par personne interposée ou par l'intermédiaire d'une fiducie, plus de dix (10) % des parts du Fonds ;
- → je m'engage à ne pas détenir avec mon conjoint et mes ascendants ou descendants ensemble, directement ou indirectement, plus de vingt-cinq (25) % des droits dans les bénéfices de sociétés dont les titres figurent à l'actif du Fonds et déclare ne pas avoir détenu ce pourcentage au cours des cinq années précédant la souscription de mes parts.

J'ai pris note qu'en cas de non-respect de l'un de ces engagements, les avantages fiscaux obtenus et visés ci-dessus pourront être repris. Par ailleurs, j'ai conscience que pour bénéficier des avantages fiscaux, le Fonds doit investir un pourcentage de son actif dans des sociétés répondant aux critères d'investissement visés à l'article L.214-31 du CMF.

Je reconnais irrévocablement :

- → comprendre et accepter les risques et les autres considérations afférentes à une souscription de parts du Fonds, notamment le risque de perte de tout ou partie du capital investi ;
- → avoir été informé(e) de ma catégorisation en tant que client non professionnel, après avoir renseigné, le cas échéant, le Profil Investisseur, par lequel mon conseiller financier s'est enquis de mes objectifs, de mon expérience en matière d'investissement et de ma situation financière ;
- → que les fonds utilisés pour la souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ;
- → avoir été informé(e) de la possibilité de recevoir par e-mail, ou à défaut par voie postale, sur simple demande écrite adressée à la Société de Gestion, le règlement, le dernier rapport annuel et la dernière composition de l'actif du Fonds ;
- → avoir été informé(e) de la durée de blocage des parts du Fonds (soit pendant une durée de 6,5 ans prenant fin le 30 juin 2022, prorogeable deux fois un an, sur décision de la société de gestion du Fonds, jusqu'au 30 juin 2024);
- → avoir conscience que la société de gestion du Fonds ne procédera à aucune distribution de revenus distribuables ou d'actifs avant l'échéance d'un délai de 5 ans à compter de la clôture de la période de souscription des parts de catégorie A, soit jusqu'au 30 juin 2021 ;
- → avoir été informé(e) des frais et commissions prélevés, tels que figurant dans le règlement, le DICI et dans le présent bulletin de souscription ;
- → que les avantages fiscaux ne sont pas les seuls motifs de ma souscription dans le Fonds.

Tableau récapitulatif présentant les autres fonds de capital investissement (FCPI/FIP) d'ores et déjà gérés par la Société de Gestion et le pourcentage de leur actif éligible au quota atteint au 30 juin 2015

Année de création	Pourcentage d'investissement de l'actif en titres éligibles	Date limite d'atteinte du quota de titres éligibles
FCPI		
2002	FCPI 123MultiNova (N.A. liquidation)	31-déc-04
2003	FCPI 123MultiNova II (N.A. liquidation)	31-déc-05
2004	FCPI 123MultiNova Europe (N.A. liquidation)	31-mars-07
2006	FCPI 123MultiNova IV (N.A. pré-liquidation)	31-mars-09
2008	FCPI 123MultiCap (N.A. pré-liquidation)	31-mars-11
2014	FCPI 123MultiNova V (14,44%)	03-juin-18
FIP		
2004	FIP 123Expansion (N.A. liquidation)	31-mars-08
2006	FIP 123Expansion II (N.A. liquidation)	31-mars-09
2006	FIP Energies Nouvelles (N.A. liquidation)	31-mars-09
2007	FIP Energies Nouvelles II (N.A. pré-liquidation)	31-mars-10
2007	FIP Energies Nouvelles Médit. (N.A. pré-liquidation)	31-mars-10

Année de création	Pourcentage d'investissement de l'actif en titres éligibles	Date limite d'atteinte du quota de titres éligibles
2007	FIP Premium PME (N.A. pré-liquidation)	31-mars-10
2007	FIP 123Expansion III (N.A. pré-liquidation)	31-mars-10
2008	FIP 123Capital PME (N.A. pré-liquidation)	30-avr-11
2008	FIP Énergies Nouvelles III (N.A. liquidé)	31-mars-11
2008	FIP Énergies Nouvelles IV (N.A. liquidé)	31-mars-11
2008	FIP 123Transmission 69,10%	31-mars-11
2009	FIP 123Capital PME II 75,48%	06-mai-11
2009	FIP Premium PME II 77,20%	30-sept-11
2009	FIP Energies Solaires 65,33%	31-déc-11
2009	FIP Energies Solaires II 64,48%	15-déc-11
2009	FIP 123Multi-Energies 66,01%	10-nov-11
2010	FIP 123Multi-Energies II 68,03%	05-nov-12
2011	FIP 123Capitalisation II 108,85%	30-avr-13

Année de création	Pourcentage d'investissement de l'actif en titres éligibles	Date limite d'atteinte du quota de titres éligibles
2011	FIP 123Capitalisation III 108,85%	30-avr-13
2011	FIP 123Patrimoine 68,74%	18-nov-13
2011	FIP 123Patrimoine II 69,35%	30-déc-13
2012	FIP 123ISF 2012 100,06%	22-mai-14
2012	FIP 123Capitalisation 2012 100,09%	30-mai-14
2012	FIP 123IR 2012 64,32%	14-nov-14
2012	FIP 123Patrimoine 2012 66,54%	28-déc-14
2013	FIP 123ISF 2013 66,44%	17-janv-16
2013	FIP 123IR 2013 49,82%	20-juil-16
2013	FIP 123Patrimoine 2013 57,66%	30-juin-16
2014	FIP 123ISF 2014 15,52%	30-juin-17
2014	FIP Solidaire Maif 2014 1,53%	31-déc-17
2014	FIP 123Patrimoine III 0,71%	31-déc-17

3. Souscription >>>

Je m'engage irrévocablement à souscrire :

Cochez la case de votre choix selon le régime fiscal dans le cadre duquel vous voulez effectuer votre souscription :
Attention, il n'est pas possible de cocher les deux cases. Un investisseur qui souhaite bénéficier de la réduction d'IR et de la réduction d'ISF devra faire **2 souscriptions distinctes et donc remplir 2 bulletins de souscription différents.**

☐ **Réduction d'Impôt sur le Revenu (IR)** ☐ **Réduction d'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF)**

SOUSCRIPTION

Nombre de parts souscrites dans le fonds (NP)		**(A)**	Nombre de parts effectivement souscrites par le souscripteur (min. 1 000 parts et uniquement un nombre de parts entières).
Prix de la part (en euros)	1 , 0 0 €		
Montant de la souscription (MS) en euros = Nb de parts (A) x 1,00€		**€ (B)**	Montant de la soucription dans le fonds, hors droits d'entrée, exprimé en euros.

DROITS D'ENTREE

Taux de droit d'entrée appliqué (TDE) en %	5 , 0 0 %	**(C)**	Pourcentage des droits d'entrée, effectivement prélevés lors de la souscription, et assis sur le montant de la souscription. Ce taux est négociable par le souscripteur
Le taux maximal de droits d'entrée (TMDE) est de ***5,00%.***			
Montant des droits d'entrée prélevés (MDE) en euros = (B) x (C)		**€ (D)**	Montant des droits d'entrée effectivement prélevés lors de la souscription.

SOUSCRIPTION TOTALE

Montant total de la souscription (MT) en euros = (B) + (D)		**€**	Montant total de la souscription initiale effectivement versé, y compris les droits d'entrée, exprimé en euros.

4. Règlement et livraison des parts >>>

Le règlement du montant (« MT »), correspondant à l'intégralité de la souscription et aux droits d'entrée du Fonds, est effectué par chèque à l'ordre du FIP 123France Opportunités ou par virement (rayer la mention inutile, RIB communiqué sur demande) , pour un montant total de :

SOMME A ECRIRE EN TOUTES LETTRES_____ **€**

Je reconnais que l'ensemble des informations relatives à la présente opération de souscription m'ont été remises conformément à ce qui est prévu à l'article L.341-12 du CMF.

Mes parts A sont à livrer (cocher la case correspondante) :

❑ En nominatif pur à mon nom auprès du dépositaire RBC Investor Services Bank France SA et cela sans frais ni droits de garde *(choix pris par défaut).*

❑ Sur mon compte-titres dont les coordonnées bancaires sont indiquées sur **le RIT ci-joint**.

La propriété des parts est constatée par l'inscription dans un registre tenu à cet effet par le Dépositaire.
*S'agissant de la réduction d'*IR : *cette inscription donne lieu à la délivrance d'une attestation fiscale nominative relative à la souscription émise par le Dépositaire et adressée au porteur ainsi qu'un état individuel qui sera à joindre à la déclaration des revenus de 2015 pour bénéficier de la réduction d'IR en 2016.*
*S'agissant de la réduction d'*ISF *cette inscription donne lieu à la délivrance d'une attestation fiscale nominative relative à la souscription émise par le Dépositaire et adressée au porteur ainsi qu'un état individuel qui sera en principe soit à joindre à la déclaration d'ISF, soit à fournir dans les trois mois suivant la date limite de dépôt de ladite déclaration.*

5. Encadrement des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion >>>

Je verse un montant total (MT) de ..... euros, qui comprend un montant de droits d'entrée (MDE) de .....euros. Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5% du montant de cette souscription.

J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le Fonds sont négociables. Je consens à ce que soient prélevés sur le Fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 4,705 % (TMFAM_GD), dont des frais et commissions de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,887 % (TMFAM_D). Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée de vie du Fonds, soit après le 30 juin 2022, prorogeable, sur décision de la Société de Gestion, jusqu'au 30 juin 2024.

6. Modalités spécifiques de partage de la plus-value (« Carried Interest ») >>>

Les porteurs de parts spéciales ont vocation à investir au moins 0,25 % (SM) du montant des souscriptions initiales totales dans des parts spéciales qui leur ouvrent un droit d'accès à 20 % (PVD) de la plus-value réalisée par le Fonds, dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes : remboursement du nominal des parts de catégories A et B et paiement de l'Attribution Prioritaire (RM).

Les gérants perçoivent l'Attribution d'Egalisation et le carried interest proprement dit.

7. Signature >>>

Fait à : _____

le : _____

Signature(s) du ou des souscripteur(s), précédée(s) de la mention «lu et approuvé»

FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES : L'ORIGINAL EST CONSERVE PAR LA SOCIETE DE GESTION, LE 2EME EST A CONSERVER PAR LE CLIENT.

Avertissement

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que leur argent est bloqué pendant une durée minimale de 6,5 ans soit jusqu'au 30 juin 2022, pouvant aller en cas de prorogation de la durée de vie du Fonds jusqu'au 30 juin 2024, sur décision de la société de gestion. Le Fonds d'Investissement de Proximité est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce Fonds d'Investissement de Proximité décrits à la rubrique "Profil de risque" du Règlement. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.